

BILAN D'ACTIVITÉ 2021



La parole aux citoyens

Le Conseil de Développement, c'est :

- > Une occasion de s'impliquer pour son territoire.
- > Une force de proposition qui débouche sur des actions concrètes.
- > Une parole libre et respectée.
- > Une ambiance conviviale.

CONTACTS

Présentation

Vienne Condrieu Agglomération comprend 30 communes et 90 000 habitants. L'Agglo couvre une superficie de 419 km². C'est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui intègre des communes des deux rives du Rhône.

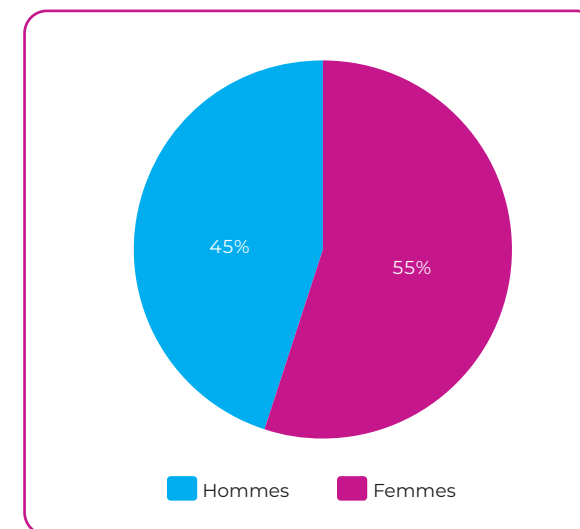
Le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative créée par la loi Voynet de 1999. Il a été mis en place dès 2004 pour accompagner le développement de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois. Le CdD a évolué au fur et à mesure des années, au regard des attentes de l'Agglo, et suite au regroupement de ViennAgglo, de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de la commune de Meyssiez (cf. loi NOTRe).

L'effectif du Conseil de Développement

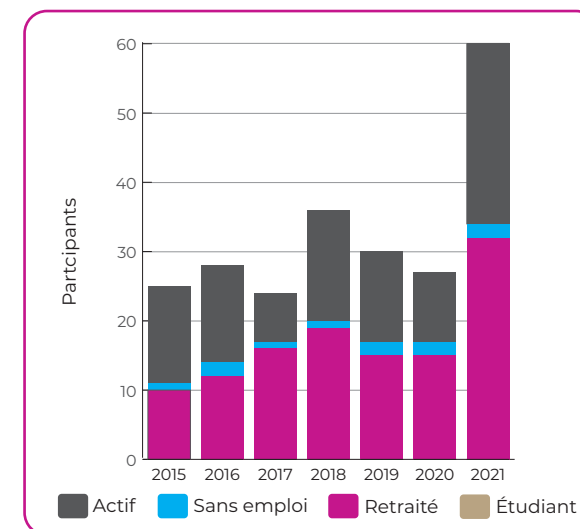
60 membres au 31 décembre 2021

Un effectif qui a doublé suite à l'appel à candidats lancé par l'Agglo.

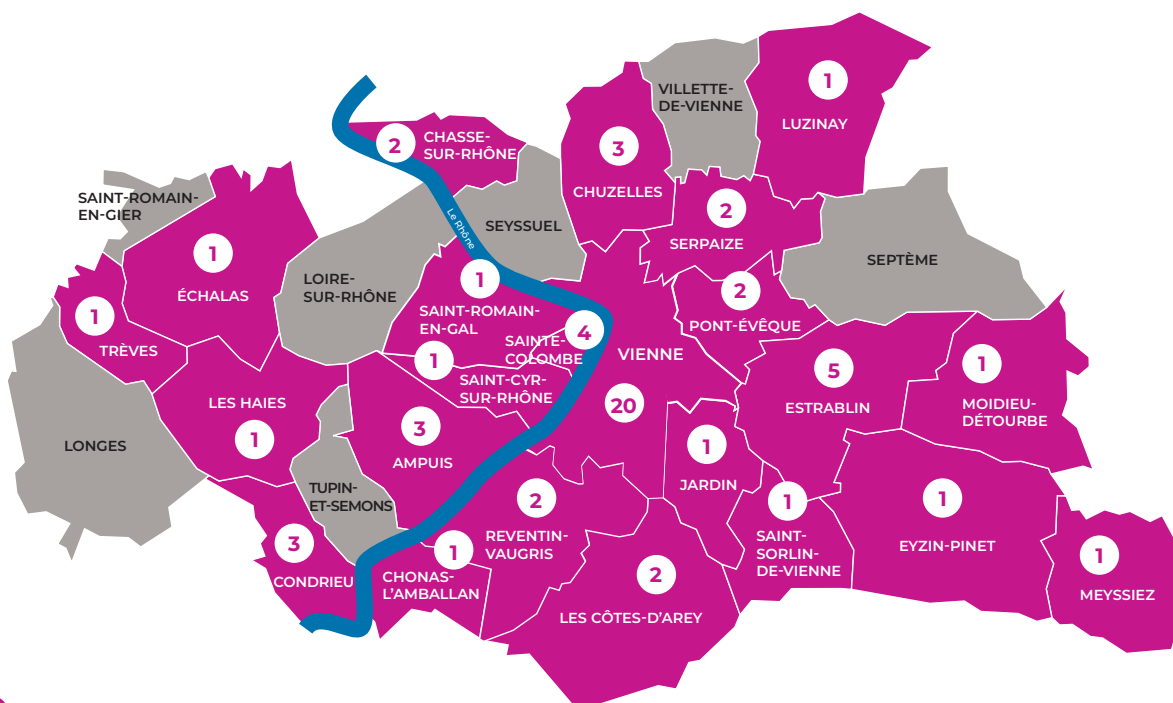
Répartition femmes/hommes



Situation des membres



Source : Vienne Condrieu Agglomération - Données Ivoire au 31 décembre 2021



3 Nombre de membres du CdD par commune

Le fonctionnement du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement s'appuie sur :

- > **Le protocole de coopération** qui régit les liens entre Vienne Condrieu Agglomération et le CdD. Ce document pose précisément le cadre du fonctionnement du CdD et les modalités de coopération pour la période 2020-2026 ;
- > **Un règlement intérieur** écrit et voté en assemblée plénière par les membres du Conseil de Développement. Il définit les règles de composition, de fonctionnement et de contribution, dans le respect du protocole de coopération avec l'Agglo ;
- > **La charte de bon fonctionnement** sera élaborée en 2022 et fixera les règles éthiques et les bonnes pratiques pour un fonctionnement démocratique, respectueux et convivial.

Composé de citoyens bénévoles, le CdD s'organise à ce jour autour d'une assemblée plénière d'où émanent un bureau collégial d'une dizaine de membres et des groupes de travail.

L'assemblée plénière qui se réunit au moins trois fois par an est l'instance décisionnaire. Le bureau est un organe de pilotage et de coordination des travaux.



Source : Vienne Condrieu Agglomération - Cédric Trémélo



Source : Vienne Condrieu Agglomération

Présentation

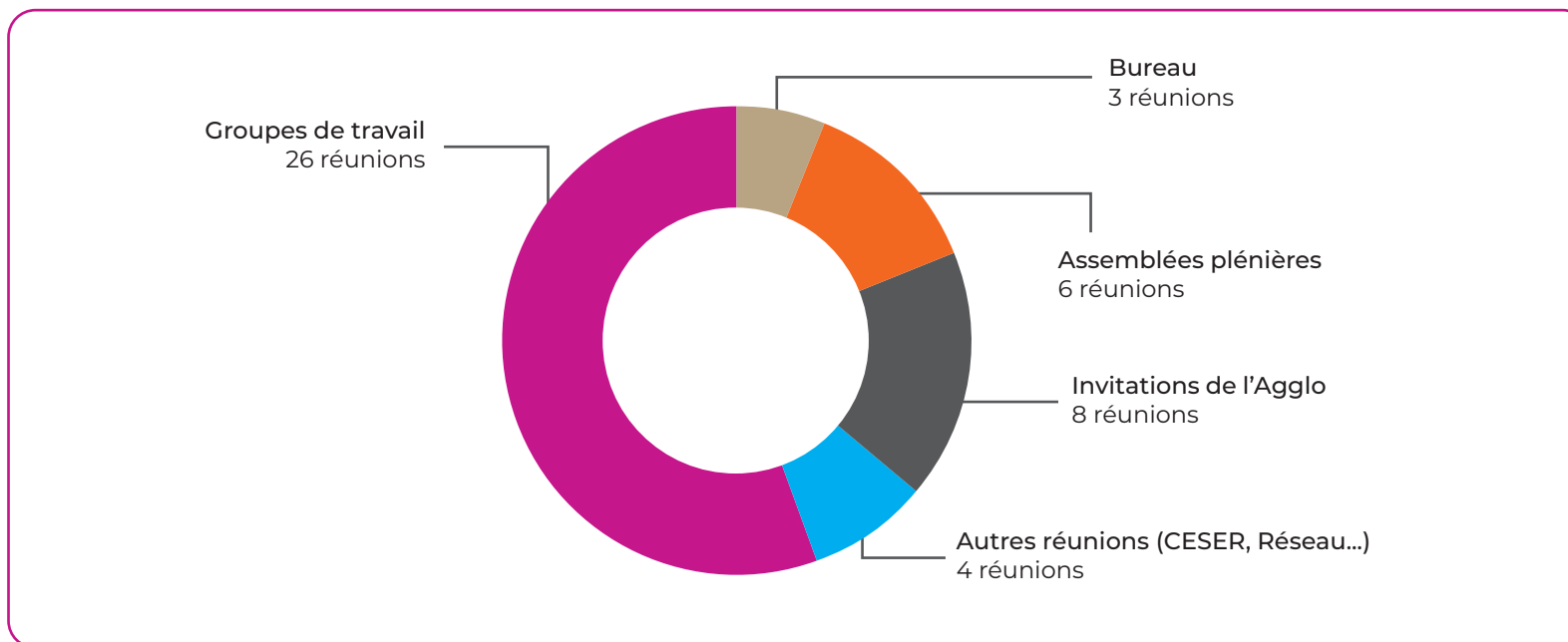
En chiffres

- > **5 réunions** du groupe de travail **qualité de l'air** ;
- > **14 réunions** du groupe de travail **communication** ;
- > **5 réunions** du groupe de travail **évaluation** ;
- > **2 réunions** du groupe de travail **concertation** ;
- > **3 réunions de bureau** ;
- > **6 assemblées plénières/formations**.

L'installation a eu pour conséquence d'organiser plus d'assemblées plénières.

Les groupes de travail s'étant réinstallés tardivement, le nombre de rencontres a été impacté.

Répartition des réunions sur l'année



Source : Vienne Condrieu Agglomération - Données Ivoire au 31 décembre 2021

Contexte

Compte tenu de la situation générale et des contraintes liées au Covid-19, nous pouvions nous attendre à une installation compliquée du CdD, renouvelé dans un environnement perturbé.

Avec un effectif plus que doublé, parvenir à boucler dans un temps réduit un programme qui s'annonçait fort chargé avait tout d'une mission difficile.

Mais c'était sans compter sur la motivation des participants !

Encadrants et membres ont su s'adapter et mobiliser toute leur énergie pour boucler le programme sur une période bien plus courte que ce qui était initialement prévu.

Objectif atteint ! Avec à la clé, une belle dynamique d'ensemble.



Source : Vienne Condrieu Agglomération - Cédric Trémélo



Source : Vienne Condrieu Agglomération

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

APPEL À CANDIDATURES ET QUESTIONNAIRE GRAND PUBLIC

- > Fin 2020, l'Agglo a mis en œuvre une campagne d'information et d'appel à candidats pour renouveler le CdD ;
- > Le questionnaire aux habitants organisé en parallèle par le Conseil en place a touché d'autres volontaires ;
- > Début 2021, ces deux actions ont permis de recueillir près de **90 nouvelles candidatures** pour rejoindre les 27 membres souhaitant poursuivre leur engagement.

SUJETS DE RÉFLEXION

Un processus de co-construction a **permis d'identifier les sujets de réflexion à soumettre au Président**, sur lesquels un regard citoyen semble important :

- > Consultation de la population à travers un questionnaire (du 14/12/2020 au 15/03/2021) qui a recueilli 263 réponses ;
- > Sondage auprès des membres du CdD ;
- > Deux assemblées plénières ont permis de croiser les résultats de cette enquête avec les souhaits des membres du Conseil et les stratégies qui devront être prochainement élaborées.

De ce travail collectif, 5 thématiques pouvant faire l'objet d'une réflexion du Conseil de Développement ont été identifiées :

- Le lien agriculteurs et consommateurs : circuits-courts, visibilité et accessibilité de l'offre ;
- L'écocitoyenneté et la consommation responsable ;
- La gestion des déchets et l'économie circulaire : filières de réemploi, implication des acteurs ;
- La mobilité et les déplacements : aménagements cyclables, problématiques de congestion ;
- Le développement économique : besoins des entreprises et offre de formation.

25 FÉVRIER

INSTALLATION

Thierry Kovacs, Président de l'Agglo, et Christian Pétrequin, conseiller délégué en charge de la concertation, de l'évaluation et des relations avec le Conseil de Développement, **ont accueilli les candidats pour officialiser l'installation du CdD :**

- > Rencontre des anciens et nouveaux membres ;
- > Présentation des compétences de l'Agglo ;
- > Rappel des missions, de l'organisation et de l'état d'esprit du CdD ;
- > **Lancement d'un cycle d'assemblées plénières** pour faciliter l'intégration et la familiarisation des membres à travers des temps d'information et de formations en lien avec les trois missions confiées.

26 AVRIL

SÉMINAIRE CONCERTATION

Les membres volontaires ont suivi une journée de formation animée par Patrick Norynberg, formateur « Faire la ville autrement ».

Unanimes dans leur volonté de « mettre les processus de participation en accessibilité totale » pour l'ensemble des habitants de l'Agglo, les membres du CdD se sont familiarisés avec le concept de concertation et les méthodes et outils qui permettent de le mettre en œuvre.

À partir de travaux en groupe, ils se sont approprié les notions d'acteur local, de partenariat et de manières de participer.

Pour mener à bien leur mission d'accompagnement sur la méthodologie de concertation, ils ont travaillé sur les freins et obstacles au recueil de la parole, ainsi que sur les leviers et les atouts à leur disposition.

20 MAI

29 MAI



Groupe de travail Communication

POURSUITE ET LANCEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL

Trois groupes de travail permanents :

Communication : Rédige les différents articles et documents externes et internes du CdD ;

Évaluation : La mission confiée au CdD est de contribuer à la structuration de l'évaluation, en apportant un regard citoyen sur les critères identifiés par l'Agglo sur chacune de ses politiques publiques ;

Concertation : Le rôle du CdD est d'accompagner l'Agglo dans ses démarches de concertation en participant à l'élaboration de la méthodologie et à la mise en œuvre des démarches.

Premier groupe de travail thématique temporaire voté par l'assemblée plénière : réflexion sur le thème de l'économie circulaire pour répondre à la question du Président : « **Comment faire pour que le citoyen devienne un éco-citoyen ?** »

FONCTIONNEMENT

> Un **bureau composé de 12 membres** dont les candidatures ont été approuvées à la majorité les 16 septembre et 18 novembre 2021 ;

> Quatre **groupes de travail** :

- Trois groupes permanents,
 - Un groupe thématique ponctuel (temps de réponse à la saisine) ;
- > Approbation du **nouveau règlement intérieur** ;
- > Les **grandes orientations** validées en assemblées plénières :
- Donner plus de poids à l'assemblée plénière,
 - Appliquer les principes de la démocratie au sein de l'instance (vote des décisions),
 - Simplifier l'accueil des candidats,
 - Ouvrir l'instance et les réflexions au plus grand nombre (membres actifs et participants associés) pour viser une meilleure représentation de la diversité des citoyens du territoire dans les avis.

14 JUIN



16 SEPT.



12 OCT.



18 NOV.



18 NOV.



INITIATION À L'ÉVALUATION

Une **introduction à l'évaluation des politiques publiques** a été proposée par Olivier Mérelle de Planète Publique en assemblée plénière.

Définition, méthodologie d'évaluation, place des acteurs et posture de l'évaluateur ont été abordées pour une meilleure compréhension de la démarche.

Lors de cette séance, les participants ont été sensibilisés à l'importance des questions évaluatives permettant de mesurer les impacts d'une action et l'atteinte des objectifs fixés.

BUREAU

Interlocuteurs privilégiés de l'exécutif, ses membres sont élus en assemblée plénière.

Un échange avec Thierry Kovacs et Christian Pétrequin a validé les sujets de saisine pour le mandat.

Les thèmes retenus sur les cinq sujets proposés sont :

- > Économie circulaire ;
- > Agriculture et circuit court ;
- > Énergies.

« La lutte contre le changement climatique constitue un enjeu majeur pour la planète et pour le territoire. [...] Comment faire de l'habitant un acteur de la transition écologique ? »



Groupe de travail Évaluation



Groupe de travail Concertation

Groupes de travail

PCAET - Qualité de l'air

Finalisation de l'avis sur la qualité de l'air de janvier à juin :

- > Deuxième point d'étape le 9 mars, avec Thierry Kovacs, Christian Pétrequin, Denis Peillot et Evelyne Ziboura, les élus en charge de cette thématique, les chargés de mission d'Atmo et de l'Agglo. Cet échange sur le projet d'avis a permis de l'affiner et le finaliser ;
- > Avis composé de deux fascicules :
 - Le document principal présente la méthode utilisée, les informations techniques sur le sujet et les **neuf fiches actions proposées**,
 - Le second présente les **résultats de l'enquête auprès du public** et les retours formulés lors de la présentation en plénière publique du 17 octobre 2019 ;
- > Présentation en conseil communautaire le 29 juin. La fiche action sur les mesures de la qualité de l'air fut détaillée et donna lieu à un échange avec le Président et les élus.



Source : Vienne Condrieu Agglomération

Communication

- > Mise en œuvre d'un plan d'action pour appliquer le **Règlement Général sur la Protection des Données** (RGPD) dans le cadre du fonctionnement du CdD. Intégration de ces éléments dans le règlement intérieur du CdD et dans ses documents de fonctionnement (guide d'accueil et guide du référent) ;
- > Révision de la **charte graphique** du CdD pour uniformiser les différents documents ;
- > Dépouillement du **questionnaire grand public et exploitation des données** pour alimenter la réflexion en assemblée plénière sur les sujets de saisine à soumettre aux élus ;
- > Rédaction du **bilan d'activité du CdD 2020** et préparation du bilan d'activité 2021 ;
- > Rédaction des articles paraissant dans l'**Agglomag** ;
- > Mise à jour des contenus du **site internet** et des **publications Facebook** ;
- > Diffusion de deux **lettres d'info** ;



Source : Vienne Condrieu Agglomération - Agglomag N°14

Concertation

Première mission de ce nouveau groupe de travail : accompagner la concertation de l'Agglo auprès des habitants autour de la démarche 3P (Plan Climat Air Énergie Territorial, Plan de Mobilité, Programme Local de l'Habitat).

En octobre, les douze membres du groupe ont entamé ce travail avec l'agence Nalisse :

- > Propositions sur la stratégie de concertation à mettre en œuvre : kiosques citoyens, cafés jeunes, ateliers, etc. ;
- > Test du questionnaire principal destiné aux habitants du territoire et de la plateforme de participation ;
- > Participation aux kiosques sur les marchés en décembre : rencontre avec les citoyens pour expliquer l'intérêt de cette démarche, les inviter à participer, recueillir leurs idées et faire connaître le CdD ;
- > Participation aux micro-trottoirs pour recueillir la parole des jeunes lycéens en janvier 2022 ;
- > Co-animation des ateliers participatifs en janvier et février 2022 ;
- > Contribution à l'analyse et à l'évaluation de la concertation en mars 2022.



Évaluation

Le nouveau groupe de travail a expérimenté la démarche présentée en assemblée plénière **au travers de la stratégie agricole 2019-2024 :**

- > Appropriation des objectifs stratégiques de cette politique publique et sélection des actions prioritaires à étudier ;
- > Réflexion collective et élaboration des questions évaluatives à se poser du point de vue des citoyens ;
- > Identification des critères d'évaluation à proposer ;
- > Mise en perspective des indicateurs identifiés par l'Agglo et rencontre avec Delphine Faure, chargée de mission agriculture, pour présenter les propositions du Conseil.



Source : Vienne Condrieu Agglomération

Participation aux instances de l'Agglo

Les membres du CdD sont régulièrement invités à participer aux travaux de l'Agglo lors de commissions, groupes de travail ou événements sur le territoire.

Durant l'année écoulée ils ont participé :

- > Aux réflexions du groupe Vélo ;
- > Au comité technique élargi pour l'élaboration du Plan de Mobilité (PDM) ;
- > Aux commissions élargies pour l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ;
- > À la présentation en intercommission de la phase 2 « Enjeux et orientations de la démarche 3P : PCAET, PDM et PLH » ;
- > À l'atelier sur le thème de la santé environnementale ;
- > À la conférence agricole.

Coordination avec les instances de participation des territoires voisins

CESER

Depuis deux ans, le CdD de l'Agglo est invité par le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional à participer à des réflexions partagées avec les autres CdD de la région Auvergne-Rhône-Alpes. CESER et Conseils de Développement ont projeté en 2021 de réfléchir ensemble sur le thème « Mobilité et jeunes » apparaissant déterminant pour plusieurs CdD aurhalpins. Cette réflexion pourra s'appuyer sur un rapport relatif à la mobilité à l'horizon 2050 publié par le CESER.

Réseau AURA

Le CdD de Grenoble a invité les CdD de la région à plusieurs réunions à distance pour organiser un réseau régional des Conseils de Développement, et créer un annuaire de ces instances. L'objectif est de mettre en lien tous les CdD volontaires pour échanger sur leurs pratiques, expériences, leurs actualités et contributions et pour envisager des réflexions communes. Ce réseau des CdD pourrait faire le lien avec le CESER.

Conférence métropolitaine des CdD

Durant cette année transitoire pour les Conseils de Développement en renouvellement ou réinstallation, la conférence métropolitaine des CdD n'a pas encore été relancée.

Évaluation

Présentation du budget 2022.

Étude du schéma touristique 2019-2024 et d'autres schémas selon le choix des membres.

Les travaux du groupe seront réalisés selon la méthode employée avec la stratégie agricole (lire ci-dessus).

Concertation

Le groupe de travail finalisera son implication sur la démarche de concertation autour des 3P : PCAET, PDM et PLH. Il reste disponible pour accompagner d'autres démarches de concertation initiées par la collectivité (PLPDMA et schéma directeur vélo), les communes et le CdD.

Économie circulaire

Saisine du 15 décembre 2021, co-signée par Thierry Kovacs et Christian Pétrequin. Le CdD doit apporter un avis au printemps 2023.

« [...] Chacun à son niveau doit pouvoir se poser la question de ce qu'il peut faire pour atteindre collectivement les objectifs fixés et répondre à ces enjeux climatiques. Aussi, il apparaît intéressant de voir **comment faire de l'habitant un acteur de la transition écologique ; comment faire pour que le citoyen devienne un éco-citoyen ?** »

Communication

- > Articles de l'Agglomag en lien avec l'actualité des groupes de travail et du CdD ;
- > Élaboration de la charte de bon fonctionnement complémentaire au règlement intérieur ;
- > Rédaction et finalisation du guide d'accueil remanié et mise à jour du guide du référent ;
- > Diffusion des lettres d'info ;
- > Mise à jour du site internet et des publications Facebook ;
- > Préparation du bilan d'activité 2022.

Relations avec les autres instances de concertation et le CESER

Mise en place d'une coordination régionale des Conseils de Développement et poursuite des réflexions avec le CESER.

Ces coopérations dépendront des priorités fixées par l'assemblée plénière début 2022 et des volontés des membres à s'engager dans ces réflexions transversales à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Conseil de Développement

Vienne Condrieu
Agglomération



04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 Conseil de Développement de Vienne Condrieu Agglomération

Venez nous
rejoindre !